

Préavis de grève mardi 24 septembre En lutte pour une autre réforme des retraites

Le gouvernement veut reculer l'âge réel sans décote de la retraite à 64 ou 65 ans... 2 français sur 3 sont opposés à cette réforme et 93% d'entre eux refusent la baisse de leur pension. C'est pourtant ce qui est envisagé, avec le régime par points préconisé par Macron et Delevoye avec pour seul objectif, de nouvelles économies sur le dos du monde du travail.

Il est indispensable d'augmenter le financement des retraites pour améliorer les pensions de tous les salarié-e-s et revenir à un âge légal de départ à 60 ans. On vit plus longtemps aujourd'hui parce qu'on travaille moins longtemps. Changer cette tendance conduirait à l'effet inverse. D'autant qu'en France, l'espérance de vie en bonne santé est à peine de 63 ans, en dessous de la moyenne européenne.

Notre système actuel par répartition doit être amélioré pour prendre en compte la diversité et l'évolution du monde du travail actuel mais à qui fera-t-on croire que ce qui a été créé à la Libération dans un pays ruiné par la guerre devrait se traduire, aujourd'hui, par une régression sociale de grande ampleur ?

Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses ! La CGT propose de renforcer la qualité des emplois, de garantir leur stabilité, d'améliorer le niveau des salaires et les conditions de travail. Il faut des réponses immédiates sur des questions essentielles que le gouvernement se garde bien d'aborder.

A France Télévisions, l'emploi est dans le collimateur. Bâtir des projets de développement pour permettre au service public de réussir son déploiement sur le numérique, c'est combattre pour l'emploi et donc pour les retraites.

Pour la CGT France Télévisions,



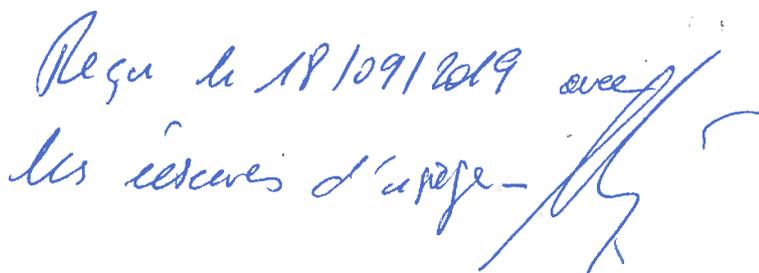
Marie CHAUVELOT
JSC

La CGT de FTV revendique :

- La mise en œuvre d'une politique volontariste d'égalité salariale entre les femmes et les hommes, améliorant la retraite des femmes. Celle-ci est encore inférieure, à qualification égale en moyenne, de 20%.
- La validation de 3 années d'études, au moins, de formation initiale ou continue, de recherche du premier emploi ou période de précarité pour les jeunes qui, aujourd'hui, trouvent un emploi stable en moyenne à 27 ans.
- Le droit de travailler jusqu'à l'âge de la retraite. Moins d'un travailleur sur deux est en emploi à partir de 55 ans, alors que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a triplé depuis 10 ans.
- La mise en place d'une véritable sécurité sociale professionnelle favorisant le maintien dans l'emploi pour les seniors entre 55 et 60 ans.
- La reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles. C'est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.
- La prise en compte des travailleurs précaires, notamment les intermittents du spectacle, alors même que le nombre de périodes non indemnisées va exploser avec la récente réforme de l'assurance chômage.

La CGT de FTV appelle les salariés à se mobiliser le 24 septembre et à cesser le travail à compter de 0h00 et pour une durée de 24h, pour imposer une amélioration des droits à la retraite de toutes et tous.

Paris, le 18 septembre 2019



Reçu le 18/09/2019 avec
les réserves d'usage